

ÉDITION SPÉCIALE



ÉDITION SPÉCIALE

## Mot du Maire juin 2020

*Bien vivre ensemble à Montagny-Les-Lanches est l'affaire de chacun.*

Au nom de tous les élus et en mon nom personnel, nous vous remercions, Montagnolanes et Montagnolans, de nous avoir une fois de plus accordé votre confiance.

Cette élection s'est déroulée dans cette période de grands troubles qui, je l'espère, ne restera plus qu'un mauvais souvenir... sans pour autant oublier et en garder les leçons.

Merci à tous d'avoir respecté les règles de confinement. Notre civisme a porté ses fruits.

Formons le vœu que cette page se referme le plus vite possible.

Je tiens à remercier également l'ancienne équipe municipale dont une bonne partie forme l'équipe actuelle, d'avoir assuré une prolongation involontaire mais efficace.



Nous pouvons donc enfin reprendre une activité municipale normale au service des habitants et dans le respect de l'intérêt général. Les idées et les suggestions allant dans ce sens seront toujours les bienvenues.

Ce premier numéro permet de faire connaissance avec la nouvelle équipe dont chaque membre représente un hameau de notre village. Il récapitule les responsabilités de chaque élu, n'hésitez pas à les solliciter si besoin.

Le prochain «ECHO des Lanches» paraîtra sous une nouvelle forme à la fin de l'année.

Monique PIMONOW

## La commission communication

A la suite des élections municipales, la commission communication a été renouvelée.

En raison de la crise sanitaire ce numéro est allégé. Nous vous présenterons la nouvelle version de « L'ECHO des Lanches » lors de sa prochaine parution.

Le site internet sera également « relooké » dans les mois à venir, afin de mieux vous informer et d'être plus interactif.

En attendant nous vous souhaitons un bel été et une rentrée sereine.

VIE COMMUNALE



## Inauguration de l'ancien presbytère, de l'esplanade et des parkings de la mairie. Cérémonie de vœux 2020.

Cette année la traditionnelle cérémonie des vœux a été l'occasion d'organiser l'inauguration de la rénovation de l'ancien presbytère et de l'esplanade de la mairie avec son nouveau parking.

Mme Le Maire, après avoir remercié les différentes organisations et élus présents, à rappeler le besoin de ces 2 réalisations, qui sont complémentaires.

« En raison de l'augmentation de la population, il était urgent d'avoir un lieu pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans et de créer une maison de service pour la population : une micro-crèche, un cabinet paramédical pour des permanences de 4 ou 5 praticiens, une salle convenable réclamée depuis longtemps par les associations et 2 logements pour optimiser la surface sous toit.

Nous avons besoin également d'un nouveau parking pour accueillir les professionnels et les visiteurs. »  
(Extrait du discours de Mme le Maire).

Après les traditionnels vœux pour la nouvelle année, la cérémonie s'est clôturée autour d'un apéritif et d'une exposition de photos sur l'exécution des travaux.





Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	Mme	PIMONOW Monique	26 mai 2020	278
Premier adjoint	M.	LENTZ Maurice	26 mai 2020	291
Deuxième adjoint	Mme	JUGET Maryse	26 mai 2020	302
Troisième adjoint	M.	PIGNARRE Christophe	26 mai 2020	279
Quatrième adjoint	M.	VIVIAND Christian	26 mai 2020	278
Conseillère municipale	Mme	PERRILLAT-COLLOMB Annie	15 mars 2020	298
Conseiller municipal	M.	LONGERAY Frédéric	15 mars 2020	297
Conseillère municipale	Mme	VACHERAND-GRANGER Michèle	15 mars 2020	295
Conseillère municipale	Mme	DÉNARIÉ Christelle	15 mars 2020	294
Conseiller municipal	M.	MÉTRAL Célestin	15 mars 2020	293
Conseiller municipal	M.	PERALDI-FIORELLA Luc	15 mars 2020	289
Conseillère municipale	Mme	REVIL Anne-Marie	15 mars 2020	287
Conseiller municipal	M.	GUILLOUD Cyrille	15 mars 2020	287
Conseiller municipal	M.	GRANGER Gérard	15 mars 2020	282
Conseillère municipale	Mme	NANCHE Christelle	15 mars 2020	282



## Commissions Municipales

Madame le Maire est la présidente de droit de chaque commission municipale.

### → FINANCES

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>PIMONOW Monique</b> <i>Maire</i>	JUGET Maryse
	GUILLOUD Cyril

### → INFORMATION COMMUNICATION

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>PIGNARRE Christophe</b> <i>Maire-Adjoint</i>	DÉNARIÉ Christelle
	GUILLOUD Cyril
	MÉTRAL Célestin
	NANCHE Christelle
	PÉRALDI-FIORELLA Luc

### → ENVIRONNEMENT

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>JUGET Maryse</b> <i>Maire-Adjoint</i>	GRANGER Gérard
	MÉTRAL Célestin
	NANCHE Christelle
	PERRILLAT-COLLOMB Annie
	VACHERAND-GRANGER Michèle

### → ENSEIGNEMENT – AFFAIRES SCOLAIRES

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>JUGET Maryse</b> <i>Maire-Adjoint</i>	PERRILLAT-COLLOMB Annie
	REVIL Anne-Marie
	VACHERAND-GRANGER Michèle

### → URBANISME

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>VIVIAND Christian</b> <i>Maire-Adjoint</i>	GUILLOUD Cyril
	GRANGER Gérard
	PÉRALDI-FIORELLA Luc
	PERRILLAT-COLLOMB Annie
	VACHERAND-GRANGER Michèle

### → VOIRIE – RÉSEAUX – BÂTIMENTS – SÉCURITÉ

<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>LENTZ Maurice</b> <i>Maire-Adjoint</i>	GRANGER Gérard
	LONGERAY Frédéric
	PÉRALDI-FIORELLA Luc
	PIGNARRE Christophe

### → ACTION SOCIALE

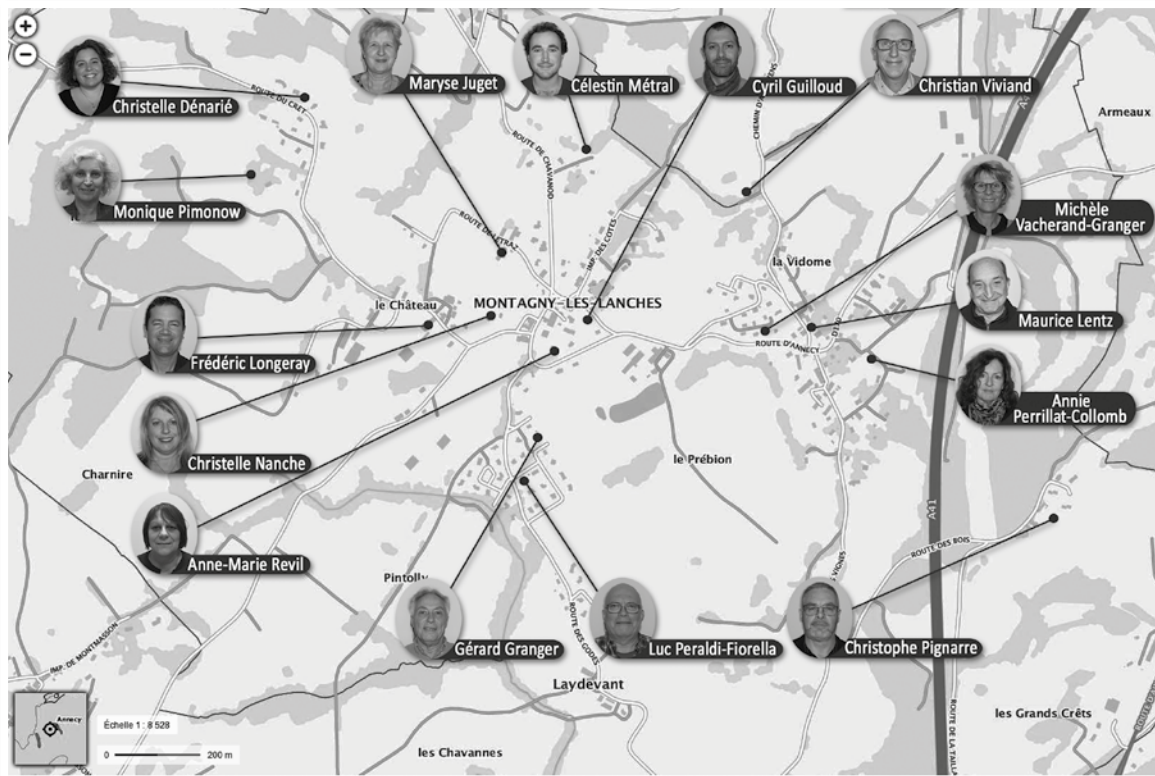
<b>Responsable</b> <i>Nom prénom-fonction</i>	<b>Membres</b>
<b>PIMONOW Monique</b> <i>Maire</i>	DÉNARIÉ Christelle
	JUGET Maryse
	LENTZ Maurice
	NANCHE Christelle
	REVIL Anne-Marie
	VACHERAND-GRANGER Michèle
PERRILLAT-COLLOMB Annie	

## Carte représentant conseillers

Vous trouverez sur la carte ci-dessous, la localisation de chaque conseiller. Même si tous les élus sont à l'écoute de tous les habitants, n'hésitez pas à contacter directement celui le plus proche de chez vous qui sera plus à même de connaître les détails

de votre quartier. Que cela concerne la voirie, l'éclairage ou les aménagements existants ou bien des idées nouvelles.

Cela nous permettra d'être à l'écoute de tous les habitants afin d'être plus réactif.



## Montagny-Les-Lanches et le COVID 19

Les mesures de confinement ont-elles été vécues de la même façon dans les villes ou dans les campagnes, en particulier à Montagny-Les-Lanches ?

En ville, les gens dépendaient de la surface de leur habitation, de leur télévision, de leurs matériels informatiques, des jeux de société et du caractère de chacun...

Ceux de la campagne profitaient du grand air, de plus d'autonomie, rendant les contraintes plus supportables. Beaucoup se sont adonnés au jardinage, au bricolage, au rangement en tout genre, avec un sentiment de semi-vacances anticipées.

Ce doux savoir-faire encore plus qu'un savoir être a pu redonner un esprit de bien vivre ou de ne pas trop mal vivre. Ils ont aussi pu se déconnecter des horaires que nous impose la vie actuelle et apprécier une vie rurale sans bruit de voitures, de motos, d'avions, etc....

Ce confinement a réveillé chez certains un sens de la débrouille, d'écoute de la nature et le besoin d'aider les autres (en faisant leurs courses, en s'entraidant, en s'inquiétant pour son voisin...).

Les promenades autorisées ont permis à de nombreux Montagnolans de découvrir ou de redécouvrir en famille les petits chemins proches de chez eux. Tout aussi nombreux ceux ayant retrouvé le plaisir de courir.

Serions-nous devenus un village de randonneurs, d'adeptes du jogging, des jardiniers? Non simplement des gens qui ont eu un aperçu de ce que peut être une vie plus cool !!!

Et n'oublions pas...

Merci à tous ceux qui se sont engagés, mobilisés pour préserver notre santé, l'éducation, la sécurité, la vie économique et sociale.

# VIE COMMUNALE

## Vente fruits et légumes

Sur la place de la salle des fêtes, un primeur vend tous les jeudis de 16h à 20h des fruits et légumes produits en France (plus particulièrement dans la Drôme).

Nous avons pour projet de compléter notre « petit marché » à cours terme par d'autres stands... afin de mieux répondre aux besoins des montagnolans en proposant des produits de qualité et de soutenir nos producteurs français.

**Nous vous attendons nombreux.**



## Les Petits Flocons

**Une nouvelle micro crèche à Montagny-les-Lanches,  
7, route d'Anney (en face de l'école primaire)**

### Le concept

La micro crèche accueillera 10 enfants, dès ce 25 août, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, dans l'ancien presbytère entièrement rénové et adapté aux normes en vigueur, sur une surface de 136m<sup>2</sup>.

Soucieux d'un accueil personnalisé, mais aussi du bien-être, de la sécurité et l'éveil de l'enfant, les relations de confiance établies avec les parents, les professionnels garantiront une prise en charge de qualité.

C'est dans l'ambiance douce et feutrée de ces locaux spacieux et adaptés que les tout petits pourront s'épanouir et profiter d'un jardin avec une vue magnifique.

### L'équipe

L'équipe professionnelle, composée d'une gestionnaire (Emilie DUSSAUD), d'une directrice, d'une infirmière, de 2 auxiliaires en puériculture, et de 2 CAP petite enfance, insuflera une dynamique créative, chaleureuse et attentionnée auprès de nos bambins.

### Les activités

Nous serons particulièrement attentifs et innovants pour adapter et créer nos activités et nos décors, avec le maximum de recyclage de matériaux, pour être en harmonie avec nos valeurs respectueuses de protection de la planète.



Des ateliers Montessori et des intervenants locaux (psychomotricienne, conteuse, yoga) développeront l'imagination, la créativité et la personnalité de nos bambins.

La micro crèche « les Petits Flocons » n'est pas qu'une simple garderie, mais aussi, et surtout, un lieu de rencontre, d'échanges, de partage, entre les parents, les enfants, les familles et les professionnels.

**N'hésitez pas à nous contacter et à nous rencontrer  
avant notre ouverture le mardi 25 août 2020.**

 **Les Petits Flocons**

**Emilie Dussaud**  
Gestionnaire des micro-crèches  
«Les Petits Flocons»

**327, route du Semnoz  
74600 Quintal  
Tel : 04 50 08 30 79**

**Mail : lespetitsflocons74@gmail.com  
Site internet : www.lespetitsflocons.com**

## Création d'un passage à faune sur le territoire de Montagny-les-Lanches

La société AREA (Autoroutes Rhône - Alpes), dans le cadre d'un plan d'investissement qui la lie avec l'Etat, doit réaliser 3 passages à faune sur son réseau autoroutier. La commune de Montagny-les-Lanches a été choisie pour réaliser un « éco pont ».

Les travaux débuteront à partir de septembre 2020. Ils s'effectueront de chaque côté de la A41 et dureront plusieurs mois. Les engins de chantier risquent de perturber la circulation sur la route d'Annecy et les automobilistes devront être vigilants et réduire leur vitesse.

Ce passage fera 25 mètres de large et sera destiné **uniquement** au franchissement de la faune, avec des aménagements spécifiques (terre, arbustes, andains de branches et de pierre, parement anti éblouissement en bois...).

Le coût de l'opération sera pris en charge intégralement par la société d'autoroute AREA.



## TRAVAUX DANS LA COMMUNE



### Réhabilitation du presbytère



La crise sanitaire a décalé la fin de la rénovation de l'ancien presbytère de quelques mois. Le Conseil Municipal a le plaisir de vous annoncer que les travaux sont terminés depuis fin juin.

Les logements ont été loués à partir du 15 juillet et la micro-crèche ouvrira ses portes le 25 août. La salle des associations sera disponible à la rentrée de septembre sur demande au secrétariat de la Mairie.

Le conseil municipal tient à remercier l'ancienne équipe, qui grâce à son travail a permis de réaliser ce beau projet. Ce bâtiment sera un trait d'union supplémentaire pour les Montagnolans.

## Bien vivre ensemble

Beaucoup de Montagnolans se plaignent auprès des élus quant aux diverses nuisances.

### 1. Concernant les nuisances sonores :

- Travaux de jardinage et de bricolage en dehors des horaires recommandés par la préfecture.
  - ✓ **Les jours ouvrables de 8H à 20H.**  
(12-14H à éviter)
  - ✓ **Les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H**
  - ✓ **Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H**  
(mais fortement déconseillé)
- Dépose dans les containers de tri (en dehors des horaires ci-dessus)
- Les deux-roues (en échappement libre) :

Nous vous rappelons que l'autorité communale peut établir un procès-verbal après constat de l'infraction. L'article R 318-3 du code de la route prévoit en effet une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (amende forfaitaire de 68€), voire l'immobilisation du véhicule par les agents de la force publique.

### 2. Vitesse excessive et non-respect de la signalisation.

### 3. Chiens en divagation et aboiements nocturnes ainsi que les excréments sur les bords de routes et près des habitations.

À ce sujet, des bornes d'hygiène canine seront implantées à Avulliens pour garder les bas-côtés propres et surtout favoriser le travail de notre employé communal qui entretient nos espaces verts.

*Notre village est apprécié par tous et doit le rester, nous faisons donc appel au CIVISME de chacun pour que la devise « bien vivre ensemble à Montagny » ne soit pas une utopie.*

*Il serait dommage que nous arrivions à dresser des procès-verbaux concernant ces infractions.*

**MERCI de tenir compte de ces recommandations.**

## Nettoyage individuel de la commune

Comme chaque printemps, une opération nettoyage de la commune devait avoir lieu ... Le confinement en a décidé autrement !

Pour autant, et même si nous ferons au mieux pour reprogrammer ce moment citoyen et festif, chacun peut lors de ses balades à pied, prendre un sac et collecter individuellement les débris qui bordent encore nos routes et nos chemins.

En espérant le refaire collectivement et dans la bonne humeur à l'automne ou au printemps prochain !



## ■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille

- le mardi de 14 h 30 à 18 h 00
  - le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
- ] ou sur rdv

**FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE  
EN RAISON DES VACANCES D'ÉTÉ  
du 1<sup>er</sup> au 16 août 2020 inclus.**

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

**En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1er adjoint au 06.86.24.20.50.**

## ■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

## ■ Grand Annecy

### INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY  
Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email.....agglo@grandannecy.fr

Internet.....www.grandannecy.fr

Standard.....04.50.63.48.48

Aménagement du territoire.....04.50.63.48.74

Développement économique.....04.50.63.49.05

Office de Tourisme.....04.50.45.00.33

Mobilité (transports scolaires).....04.50.63.49.77

SIBRA.....04.50.10.04.04

Personnes âgées.....04.50.63.48.00

Collecte des déchets ménagers.....04.50.33.02.12

Eau potable.....04.50.33.89.30

Eaux pluviales.....04.56.49.40.19

### EN CAS DE PROBLÈME

#### *Urgence EAU*

Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89

#### *Urgence ASSAINISSEMENT*

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30.....04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables.....04.50.33.89.89

### *Pour écrire :*

GRAND ANNECY Agglomération

46 avenue des Iles BP 90270

74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs.....04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

### Rappel :

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions. Les emplacements de conteneurs sont exclusivement réservés au tri sélectif.

**Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrant à la déchetterie située à CHAVANOD.**

## Elections communautaires Grand Annecy



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Grand Annecy est administré par un Conseil communautaire composé de 93 conseillers issus des Conseils municipaux des 34 communes membres.

Les prochaines élections communautaires sont programmées le **16 juillet 2020**.

Le Conseil communautaire est le lieu où le Président, les Vice-Présidents et les Conseillers communautaires débattent et délibèrent sur la mise en œuvre des projets de l'agglomération.

Le Conseil prend les grandes décisions qui engagent le Grand Annecy et vote les budgets. Cette instance

se réunit environ huit fois par an en séance publique, tous les citoyens peuvent y assister.

La proportionnalité liée à la taille des communes est respectée en son sein. Notre commune dispose d'une voix attribuée de droit au Maire.

Les compétences du Grand Annecy s'articulent autour de 5 missions stratégiques :

- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et LE TOURISME
- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- LA MOBILITÉ et LE TRANSPORT
- L'ENVIRONNEMENT
- LES PERSONNES ÂGÉES

## VIE DE L'ÉCOLE

### Une drôle d'année scolaire se termine !!!

*En se souhaitant une bonne année 2020, personne n'avait imaginé un tel 1<sup>er</sup> semestre d'école...l'école à la maison !*

*Avec la fermeture des écoles décidée en mars, nos petites têtes blondes ont du faire preuve de beaucoup d'autonomie pour travailler à la maison... et les parents ont du s'inventer maitres et maitresses !*

*Les enseignants, quant à eux, ont du faire preuve d'imagination, de créativité pour proposer aux élèves du travail si différent de celui fait en classe, afin de*

*garder le lien avec les familles tout en assurant la continuité pédagogique.*

*Quelle déception d'annuler des projets programmés cette année scolaire : la natation, le nautisme, les sorties cinéma, le projet danses africaines...*

*Bien sûr, tout cela sera reconduit à la rentrée 2020.*

*Après une période de confinement, le retour progressif a été annoncé, non sans contraintes pour les familles... et pour l'école.*

*A 15 jours des grandes vacances, quel plaisir de retrouver tous les enfants en classe pour une fin d'année bien particulière, sans fête d'école !*

*La Directrice*

## A.C.L.M

### Les bénévoles de l'ACLM s'ennuient...

Depuis le 14 mars, toutes les activités régulières et les animations de l'Association Culture et Loisirs de Montagny-les Lanches sont arrêtées.

Cette année, pas de Concours de Belote à la mêlée tournante, pas de soirée Moules-Frites, pas de Vide-Grenier, pas de soirée Feux de la St Jean, annulation des cours de danse, de gymnastique et de toutes les locations de la salle des fêtes.

Néanmoins, tous les membres bénévoles sont prêts à reprendre « du service » pour l'animation du village dès que les conditions sanitaires le permettront.

Une feuille jaune dans votre boîte aux lettres,

C'est l'ACLM QUI VOUS INFORME

Téléphone : 06 11 89 31 96

*Les membres du comité de l'ACLM*

## Le Préau

**Super-annonce :** Pour celles et ceux qui voudraient mettre leurs super-pouvoirs au profit de l'association, notre super-équipe recrute.

Elle avait pourtant bien démarré, cette année, avec un loto dont le succès laissait présager une super fête de l'école !

Nous étions loin d'imaginer que le thème choisi serait prémonitoire et que nous étions sur le point de devenir de vrais super-héros. Eh oui, nous le sommes, tous !

Les supers-élèves, qui ont su faire preuve d'adaptation, de courage et de patience.

Les supers-instituts qui, tout au long de cette épreuve, ont su s'adapter aux circonstances et maintenir le lien avec nos enfants.

La super-mairie et les supers-personnels périsco-

lares qui ont redoublé d'efforts pour permettre un retour progressif à la normale.

Vous, les super-parents, qui par votre participation à chaque manifestation proposée par le Préau, permettez année après année, le financement de l'ensemble des activités sportives et culturelles proposées par l'école.

Et enfin le super-Préau, qui malgré un goût d'inachevé avec l'annulation de la fête de l'école, se prépare à reprendre ses activités dès le samedi 5 septembre 2020.

Alors tous à vos agendas ! Et d'ici là, gardez tous la super forme !

## Le club « Soleil d'Automne »

Cette année, encore, notre Club a poursuivi ses activités, avec des rencontres jalonnées par trois points forts :

- L'Assemblée Générale, le 11 Décembre 2019, au cours de laquelle, Marie Métral a transmis à Marie Folco, nouvelle élue, la responsabilité de la présidence assumée depuis la date de la création officielle du club, en 2003. Tous les adhérents l'ont remerciée pour sa ténacité au cours de ce long mandat de 16 années riches en activités culturelles et moments de détente.
- Marie Métral a remercié chaleureusement les équipes qui l'ont aidée.
- La conférence, le 29 Janvier 2020, d'André Pallatier, ancien proviseur, passionné d'histoire, sur la catastrophe ferroviaire la plus meurtrière survenue en France, le 12 Décembre 1917, à St Michel-de-Maurienne, commune où il est né. (425 victimes, des soldats français permissionnaires, de retour du front en Italie).
- Un pique-nique, en petit nombre, le 24 Juin, dans les Lanches a permis de passer ensemble, un moment très convivial, en évoquant la période antérieure du confinement. Chacun a eu une



pensée émue pour Jeanne Lyonnaz-Perroux qui nous a quitté en Mars. Elle était, depuis les débuts du club, une adhérente fidèle et heureuse de vivre nos rencontres.

Le club reprendra ses activités en Octobre 2020, dans la nouvelle salle des Associations, à l'ancien Presbytère.

Nous serons heureux d'y accueillir les nouveaux membres qui voudront bien se joindre à nous.

Pour l'équipe du Club Soleil d'Automne,

*La présidente Marie Folco  
(04 50 46 74 49 - 06 67 91 08 65)*

▼ Article Dauphiné Libéré du 21 janvier 2020

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## De nouveaux espaces communaux inaugurés à l'occasion des vœux

L'ancien presbytère regroupe aujourd'hui une micro-crèche, un cabinet paramédical, une salle pour les associations et deux logements. L'esplanade a aussi été refaite et des parkings ont été créés vers la mairie.

Ce samedi, le village était très animé à l'occasion de l'inauguration de l'ancien presbytère, de l'esplanade et des parkings de la mairie, événement suivi de la cérémonie des vœux à la population, le tout en présence de Vincent Pacoret, conseiller départemental, des élus de communes voisines, des représentants du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (Syane), des entreprises et structures financières liées aux travaux exécutés, des associations locales et de la micro-crèche, entre autres.

Le maire, Monique Pimonow, rappelait qu'en raison de l'augmentation de la population, il était urgent d'avoir un lieu pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans et de créer une maison de service pour la population : une micro-crèche, un cabinet paramédical, une salle pour les associations et deux logements pour optimiser la surface sous toit, ainsi que d'une augmentation de places de parking.

Les travaux effectués dans le presbytère, qui date d'environ 1860, ont permis de regrouper toutes ces activités, tout en gardant l'âme de ce lieu, et ce pour un montant d'environ 1 192 600 €, subventionné à hauteur de 469 165 € par le conseil départemental, le Sy-

ne, la Caisse d'allocations familiales et la Région.

Pour l'esplanade et les parkings, le montant des travaux s'élève à 201 500 €, subventionné à hauteur de 70 420 € par le conseil départemental et le Grand Anecy.

Un prêt de 200 000 € a été contracté au Crédit agricole à un taux de 0,35 % pour 6 ans. Lors de son allocution, l'édile

rappelait que la commune comptait 8 naissances en 2019 et elle souhaitait la bienvenue aux habitants nouvellement installés.

Photo Le DL/C.G.-V.

Les membres du Conseil municipal jeune ont participé à l'inauguration. Photo Le DL/C.G.-V.

C.G.-V.

▼ Article Dauphiné Libéré du 30 mai 2020

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Monique Pimonow a été réélue maire pour un 3<sup>e</sup> mandat

Ce mardi soir, le maire sortant, Monique Pimonow, 66 ans, retraitée de l'enseignement et mère de trois enfants, maire depuis 2008 et élue municipale depuis 25 ans, a été réélue maire.

À ses côtés, quatre adjoints ont été élus : Christian Viviand en charge de l'urbanisme (assisté de Cyril Guilloud, Gérard Granger, Luc Peraldi-Fiorella, Annie Perillat-Collomb et Michèle Vacherand-Granger), Maurice Lentz en charge de la voirie, des réseaux, des bâtiments et de la sécurité (épaulé par Gérard Granger, Frédéric Longera, Luc Peraldi-Fiorella et Christophe Pignarre), Christophe Pignarre en charge de

l'information et la communication (en collaboration avec Christelle Denarie, Cyril Guilloud, Célestin Métral, Christelle Nanche et Luc Peraldi-Fiorella), Maryse Juget en charge à la fois de l'environnement (aidée de Gérard Granger, Célestin Métral, Christelle Nanche et Annie Perillat-Collomb), et de l'enseignement et des affaires scolaires (accompagnée d'Annie Perillat-Collomb, Anne-Marie Revil, et Michèle Vacherand-Granger).

La commission de l'action sociale est tenue par le maire (assistée de Christelle Denarie, Maryse Juget, Maurice Lentz, Christelle Nanche, Anne-Marie Revil, et Michèle Vacherand-Granger), et celle des finances également (en collaboration avec Maryse Juget et Cyril Guilloud).

« Chacune de ces commissions se réunira d'ici peu pour travailler sur les dossiers en cours, afin de préparer la rentrée, sans perdre de temps », nous confiait Monique Pimonow.

Lors du prochain conseil municipal, la nouvelle équipe fera le point sur les travaux en cours et à venir.

Photo Le DL/Catyl GUILLEMOIS VIDELO

Maurice Lentz, Christophe Pignarre, Anne-Marie Revil, Christelle Dénarié, Christelle Nanche, Annie Perrillat-Collomb, Michèle Vacherand-Granger, Christian Viviand, Maryse Juget, Gérard Granger, Cyril Guilloud, Célestin Métral, Frédéric Longera et Luc Peraldi-Fiorella ont rejoint Monique Pimonow afin de « poursuivre ce qui a pu être mis en œuvre pour la commune jusqu'alors ».

C.G.-V.

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Inscriptions ouvertes à la microcrèche

La micro-crèche Les Petits Flocons ouvrira ses portes le 25 août prochain, dans le bâtiment de l'ancien presbytère réhabilité par la municipalité.

La crèche, dirigée par Emilie Dussaud (auxiliaire puéricultrice, aide-soignante, éducatrice de jeunes enfants de formation, et présidente de l'entreprise Les Petits Flocons créée en 2016) est un établissement éco-bio : utilisation de jouets en bois, de linges en matières naturelles, de produits d'hygiène et ménagers écologiques ainsi qu'une alimentation bio et de saison. Elle accueillera une dizaine d'enfants jusqu'à 3 ans.

La priorité d'accueil dans ce nouveau service sera donnée aux enfants de la commune, et les parents intéressés pour la prise en charge de leur enfant sont priés de se faire connaître dès maintenant en mairie (tel 04 50 46 71 27).

À compter de ce mercredi 1<sup>er</sup> juillet, les inscriptions seront ouvertes pour les enfants des communes environnantes, afin de garantir, par un nombre suffisant d'enfants inscrits, un bon fonctionnement de l'établissement.

◀ Article Dauphiné Libéré du 30 juin 2020

**Bulletin réalisé par :** LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION - Monique PIMONOW, Maire  
Christophe PIGNARRE, responsable de la commission.  
Christelle DÉNARIÉ, Cyril GUILLOUD, Célestin MÉTRAL, Christelle NANCHE, Luc PERALDI-FIORELLA  
Conseillers Municipaux.  
Laurence NANCHE, Nathalie PEILLAT (Secrétariat).  
**Relecture :** Isabelle SPELTA-LAGIER.  
**Création et impression :** Anecy Impression Seynod  
74600 Anecy Imprimé sur papier recyclé.  
**Photos :** La Commission / Remerciement à Maryse JUGET.



### MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES - Tél. 04.50.46.71.27 - Fax. 04.50.46.68.89  
email : [mairie@montagny-les-lanches.fr](mailto:mairie@montagny-les-lanches.fr) - Site : [www.montagny-les-lanches.fr](http://www.montagny-les-lanches.fr)